

Année scolaire 2026/2027



INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

- un chèque de 27 € à l'ordre de "UNSS André Malraux" (prise en charge totale possible grâce à la carte TATOO = carte gratuite offrant au moins 60 euros de réduction sur les activités culturelles et sportives : commande sur <https://www.isere.fr/carte-tattoo>)
- une autorisation parentale (ci-dessous)

Autorisation Parentale

M. ou Mme en tant que responsable légal de l'élève
(NOM, Prénom)
en classe de né(e) le.....

- autorise mon fils (ma fille) à participer aux entraînements et aux déplacements de l'association sportive du collège André MALRAUX de Voreppe.
- autorise la diffusion au collège (affichage, réseau intranet) d'images ou photographies le (ou la) concernant.
- autorise le professeur ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale. ☐ OUI ☐ NON

Adresse : M. ou Mme
Adresse
.....
N° de téléphone

Activité(s) sportive(s) choisie(s)

Fait à, le

Signature :

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE Année 2026-2027 : Début des Entraînements le 9/09

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE avec Mme PREVER

Entraînements le mercredi à la salle de gym
12 h 45 à 14h30



BADMINTON avec M. MIZON

Entraînements le mercredi à la salle
multisports de l'Arcade.
13 h à 15 h



HANDBALL avec M. DUCROS

Entraînements le mercredi au gymnase de l'Arcade :
de 13 h à 14 h 30 pour les **minimes** (né en 2013 et
avant)
OU de 14 h 25 à 16 h pour les **benjamins**
(nés en 2014 et après)



.....
POUR TOUTES LES ACTIVITES :
Tournois/rencontres certains mercredis
(12 h 45 à 17 h 15) + **Participation aux CROSS district et
départemental**